

Création du plan d'assolement de l'année X

Etape 1 : Vérifier le plan d'entreprise de l'année X-1

La 1^{ère} étape consiste à vérifier le plan d'entreprise de l'année en X moins 1 afin de travailler sur de bonnes bases. Voici ce qu'il faut vérifier :


Plan d'entreprise X-1

- Allez dans « comptabilité », « démarrer comptabilité », « plan d'entreprise ». Sélectionnez année X-1
- Vérifiez que les cultures de verdissement, SIE, tournière enherbée, zone tampon, ... sont présentes dans le plan d'entreprise
- Vérifiez les colonnes
 - « Culture plusieurs » : à cocher pour les cultures qui gardent le même plan d'assolement d'une année à l'autre (ex : tournières enherbées, jachères).
 - « Ordre des cultures » : à compléter par « culture principale » ou par « entre culture » pour les engrais verts ...
 - « Rés.colonne » : à compléter pour chaque culture afin que la présentation des résultats comptables de vos cultures soit correct.
- N'oubliez pas de vérifier également les onglets « Animaux » et « Autres ».
- Cliquez sur OK : CERES va garder en mémoire pour les années suivantes tous les points ci-dessus.

Culture	Référence	Variété	Ha	m ²	ha hors ferme	Prairie	Unité	Contrat culture	Culture plusieurs	Ordre culture
Betteraves	BETTSU		12.9000	129 000	.0000	<input type="checkbox"/>	kg	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Culture
Orge d'hiv	C ESC		8.6000	86 000	.0000	<input type="checkbox"/>	kg	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Culture
Froment d	C FRH		24.6700	246 700	.0000	<input type="checkbox"/>	kg	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Culture
Pommes i	C PDT		10.9600	109 600	.0000	<input type="checkbox"/>	kg	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Culture
Jachère	JACHE		1.8200	18 200	.0000	<input type="checkbox"/>	kg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Culture
Moutarde	MOUTA		3.0000	30 000	.0000	<input type="checkbox"/>	kg	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Post-cul
Pois	POIS G		5.4900	54 900	.0000	<input type="checkbox"/>	kg	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Culture
Prairies	PRAIR		.4000	4 000	.0000	<input checked="" type="checkbox"/>	kg	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Culture
Tournière	TOUREN		.9000	9 000	.0000	<input type="checkbox"/>	kg	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Culture


Rés.Colonne 2	Rés.Colonne 3
euro/ kg réc	euro/ ha
euro/ kg ven	euro/ ha
euro/ kg ven	euro/ ha
euro/ kg ven	euro/ ha
euro/ ha	euro/ ha
euro/ ha	euro/ ha
euro/ ton réc	euro/ ha
euro/ ha	euro/ ha
euro/ ha	euro/ ha

Etape 2 : Créer le plan d'entreprise X

- Allez dans « comptabilité », « démarrer comptabilité », « plan d'entreprise ». Sélectionnez l'année X
- Cliquez sur  afin de recopier le plan d'entreprise de l'année X-1
-

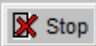

Etape 3 : Encoder le plan d'assolement X



A vous de compléter le plan d'assolement pour l'année X (« comptabilité », « démarrer comptabilité », « plan d'assolement »). Pour cela :

- Cliquez sur , Ceres crée automatiquement les parcelles occupées par les prairies ainsi que les cultures mises en place pour plusieurs années (voir plan d'entreprise ci-dessus). S'il y a de nouvelles prairies, n'oubliez pas de les ajouter.
- Ceres présente toutes les cultures présentes dans le plan d'entreprise année X

Plans d'assolement (2017)

Référence	Culture	Variété / type	Résultat	Ha	m ²	Prairie	Plan d'ass.
B F	Betteraves - fourragères		Betteraves - fou	.0000			...
FRH	Froment d'hiver		Froment d'hiver	.0000			...
MAIS	Maïs		Maïs	.0000			...
PDT	Pommes de terre		Pommes de ter	.0000			...
PRAIRI	Prairies		Prairies	5.9980	59 980	X	...
SIE	Autre culture 1	Seigle phacelie	Autre culture 1	.0000			...
TGRAS	Prairie temporaire		Prairie tempora	.0000			...

- La colonne « Plan d'ass. » (dernière colonne) permet d'attribuer à chaque culture différentes parcelles. En cliquant sur une des cases de cette colonne (icône grise  = pas de parcelle(s) attribuée(s) - icône verte  = au moins une parcelle attribuée), vous accédez à l'écran d'encodage des parcelles (voir ci-dessous). C'est sur cet écran que vous encoderez vos différentes parcelles (ici, pour la culture du froment d'hiver récolte 2017, semis en 2016)

FROMHI (Froment d'hiver - 2017)											
Del	Date semis/plant.	Parcelle	Référence	N° Nitrawal	N° troupeau	Org. d'inspection	N° de certificat	Superficie (ha)	Superficie (m²)	Variété / type	
<input type="checkbox"/>	13/10/2016	Ions pre et bett +n	17-BET+PR-FROM					5.5000	55 000	Mentor	
<input type="checkbox"/>	21/10/2016	7 quartier après 0:	17-7 QUA-FROMH					9.3500	93 500	Jocker ber	
<input type="checkbox"/>	25/10/2016	d'hulst après 09/9:	17-D HULS-FROM					1.9600	19 600	Reform	
<input type="checkbox"/>	03/11/2016	en face	17-FACE-FROMHI					6.1500	61 500	Cellule	
								22.9600	229 600		

La référence et la superficie peuvent être modifiées. Attention la superficie maximale = superficie de la parcelle.

Une colonne appelée « variété/type » est prévue pour y compléter la variété ou le type, indispensable pour le verdissement et les surfaces d'intérêt écologique (SIE).

Il est possible de compléter la dernière colonne « N°PAC » (en faisant glisser l'écran tout à droite) par le n° SIGEC de la déclaration PAC X.

Pour les cultures à cheval sur deux années comptables (ex : froment d'hiver), les opérations réalisées (semences, engrais, ...) doivent être encodées en année de réalisation mais avoir comme année de destination année de récolte